



Luxembourg Digital Skills Bridge

-

Dossier d'inscription pour l'entreprise d'accueil

Introduction au dossier d'inscription

Le programme Luxembourg Digital Skills Bridge, lancé par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, vise à accompagner les entreprises et leurs salariés, dont l'activité va être radicalement transformée par un changement technologique majeur vers une nouvelle organisation du travail, des emplois et des compétences dans l'entreprise. Il s'agit d'accompagner les salariés dans l'acquisition et le développement de compétences transversales, digitales et métier. Le programme souligne l'importance d'une stratégie proactive et préventive en proposant aux salariés concernés des formations sur mesure et un accompagnement individuel tout au long du projet par des conseillers spécialisés leur permettant de se préparer à intégrer un nouveau poste préalablement identifié soit en interne, soit en externe.

De ce fait, nous invitons les entreprises au Luxembourg en recherche de nouveaux talents à participer au projet pilote Luxembourg Digital Skills Bridge.

Rejoignez le programme Skills Bridge en tant qu'entreprise « d'accueil ». Vous aurez l'opportunité de recruter des personnes motivées, expérimentées, ayant récemment suivies des formations spécialisées et certifiantes, calibrées sur vos besoins spécifiques en ressources humaines.

Afin de garantir la sécurisation de l'emploi entre les différentes parties prenantes, l'employeur actuel, le salarié concerné et le futur employeur signent une lettre d'intention de mobilité avant que le salarié s'engage dans son parcours de formation. Votre entreprise pourra bénéficier d'un accompagnement par nos experts durant les différentes phases du projet pilote Skills Bridge, notamment lors de la préparation de l'entrée en fonction du nouvel employé et lors de la période d'intégration du salarié.



Lors de son inscription, l'entreprise atteste à la fois avoir déclaré ses postes vacants actuels à l'ADEM et être d'accord sur le transfert de ses données dans le cadre du projet pilote Skills Bridge. Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire se mettra directement en relation avec l'ADEM pour connaître le nombre et la nature de vos postes vacants actuels. L'ADEM transmettra l'ensemble des postes disponibles aux entreprises participantes au projet pilote.

Instructions pour le dossier d'inscription

Vous trouverez ci-dessous quelques informations pratiques pour vous accompagner dans l'introduction de votre dossier d'inscription au programme Luxembourg Digital Skills Bridge en tant qu'entreprise d'accueil. Une fois le dossier d'inscription complété, celui-ci est à envoyer pour au plus tard le **6 juillet 2018** à l'adresse suivante : skillsbridge@mt.etat.lu



I. Informations générales

Veuillez remplir le tableau ci-dessous avec les informations générales sur votre entreprise :

Nom de l'entreprise :	
Nom du chef d'entreprise :	
Adresse :	
Secteur d'activités :	
Effectif total de l'entreprise :	
Effectif total de l'entreprise au Luxembourg :	
Personne de contact pour le programme Skills Bridge:	
Fonction de la personne de contact :	
Téléphone (ligne directe du contact):	
Mail de la personne de contact :	
2 ^{ème} personne de contact pour le programme Skills Bridge :	



Fonction de la 2 ^{ème} personne de contact :	
Téléphone de la 2 ^{ème} personne de contact :	
Mail de la 2 ^{ème} personne de contact :	



II. Besoins futurs en recrutement

Quels sont les métiers et les compétences que vous souhaitez recruter dans un avenir proche ?

Quelle est votre stratégie de recrutement dans les années à venir ? Combien de personnes comptez-vous recruter dans les 2 ans à venir (département, postes, nombre de ressources, compétences etc.)?



III. Types de formations recommandées

Quels types de programmes de formation recommandez-vous pour vos postes vacants actuels ?



Veillez compléter le tableau ci-dessous pour recenser les types de formations que vous avez identifiées pour vos postes vacants actuels :

Titre du poste vacant actuel	Nom de la formation et du prestataire	Nombre d'heures de formation	Principaux modules	Formation certifiée (Oui / Non)



Disposez-vous de programmes de formation interne que vous pourriez mettre à disposition d'autres entreprises ? Si oui, lesquels?

IV. Commentaire



Le déclarant :

- Autorise le transfert de ses données communiquées aux parties prenantes du projet pilote Skills Bridge.
- S'engage à communiquer aux équipes du projet pilote Skills Bridge les nouveaux postes qui vont apparaître au sein de son entreprise au cours du projet.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

*Signature du président de la délégation
du personnel¹ :*

Nous vous informons que le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a mandaté une assistance technique dans le cadre de ce projet pilote pour accompagner les entreprises dans leur participation. Cette assistance technique sera réalisée par un ou plusieurs tiers sous contrat direct ou indirect avec le Ministère. Nous vous prions de noter que dans le cadre de son statut légal et de son contrat avec le Ministère, la partie tierce mandatée directement par le Ministère est soumise au secret professionnel et observera en conséquence la plus stricte confidentialité dans le cadre des échanges avec les entreprises participantes au projet pilote. Par ailleurs, la partie tierce exercera son mandat selon les directives du Ministère et dans la plus stricte neutralité. Seule la partie tierce qui est sous contrat direct avec le Ministère échangera des informations avec l'entreprise.



¹ La signature du président de la délégation du personnel atteste qu'il a bien été informé par la démarche de votre participation au projet pilote Luxembourg Digital Skills Bridge.